

	DRH	NOTE D'INFORMATION		26-DRH-52	
		Date d'application: 21/09/2026	Date de fin de validité :	Page : 1 / 1	Version n° 1

Objet : BOURSE A L'EMPLOI (1 poste d'Enseignant en Activité Physique Adaptée à 100 % pour le Service de Soins Médicaux et de Réadaptation)

Destinataires : L'ensemble des personnels des Centres Hospitaliers de Saint-Dizier, Vitry-le-François, Montier-en-Der, EHPAD de Thiéblemont et Sommevoire, C.H. Verdun/Saint-Mihiel, C.H. de Bar-le-Duc/Fains-Véel, C.H. de Wassy, C.H. de Joinville, Centre Hospitalier de la Haute-Marne

Pour large diffusion et affichage dans tous les services

En vue de l'ouverture prochaine du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation, l'établissement recrute, à compter du 2 Novembre 2026, un(e) Enseignant(e) en Activité Physique Adaptée à 100 %.

Vous trouverez, en pièce jointe, la fiche de poste concernée.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

- Madame Christelle SIBELLE, Cadre de Santé

☎ : 03.25.56.84.61

@ : christelle.sibelle@ch-saintdizier.fr

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature, par mail, (lettre de motivation en faisant référence à cette note d'information, curriculum vitae détaillé, copies des diplômes, copies des 3 dernières évaluations) **jusqu'au 18 Octobre 2026**, à l'adresse mail :

@ : drh@ch-saintdizier.fr

Saint-Dizier, le 21 Septembre 2026

Pour le Directeur Général du GHT et par Délégation,
La Directrice des Ressources Humaines,




Annabelle ALPHERAN

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA)

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT DIZIER

Pôle de gériatrie et réadaptation

Service Médico Réadaptation (SMR) 20 lits

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

1^{ère} étage du CH de Saint Dizier

PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique :

Emploi : Enseignant en activités physiques adaptées

Encadrement : Direction des soins, Cadre supérieure de santé, Cadre de santé paramédical

DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

L'enseignant d'activités physiques adaptées est affecté administrativement au service de soins médicaux et réadaptation. L'enseignant d'activités physiques adaptées travaille en coordination avec le kinésithérapeute, avec les équipes médicales et paramédicales lors des prises en soins sur les différents services et sur les différentes spécialités.

L'enseignant d'activité physique adaptée s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée impliquant un travail en coordination avec les médecins, cadres, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, et les équipes paramédicales.

Il intervient après la demande d'un médecin sur prescription médicale (principalement en SMR) ou après la réalisation d'un bilan par le kinésithérapeute.

Il aide à la réadaptation par l'encadrement de séances d'activités physiques et sportives adaptées pour des personnes avec des besoins spécifiques.

Il participe à la conception, la conduite et l'évaluation des programmes de réadaptation et d'intégration par l'APA (Education Thérapeutique du patient également).

Activités principales :

- Réalisation de bilans initiaux permettant une évaluation des besoins et des capacités du patient, au regard de la prescription médicale.
- Intervention sur des prises en charge individuelles et/ou collectives, en chambre ou en plateau technique de Rééducation ou dans le lieu dédié à l'exercice de l'APA.
- Mise en place des activités physiques adaptées à chaque public en respectant les règles de sécurité en individuel et en groupe.
- Réalisation de l'éducation à la santé par des conseils en activités physiques.
- Travail sur l'équilibre et les habilités motrices globales.
- Réalisation de marche en milieu stable ou instable.
- Travail sur l'endurance à la marche ainsi que sur le renforcement musculaire.
- Travail sur la confiance et le bien-être
- Travail sur la prévention des chutes ou réhabilitation des post-chutes.
- Travail en collaboration avec l'ensemble de l'équipe de réadaptation
- Participation aux staffs pluridisciplinaires
- Planification, codage et traçabilité de toutes les interventions dans les dossiers de soins.
- Participation aux formations obligatoires institutionnelles et aux formations nécessaires au maintien des acquis et au développement des connaissances spécifiques à la fonction d'EAPA.
- Inscription dans la démarche qualité d'établissement (déclaration EI, veille documentaire, ...).
- Accueil et accompagnement des nouveaux professionnels et des étudiants en stage.

Activités supplémentaires

- Participation aux groupes de travail institutionnels, dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Activités afférentes à la rééducation :

- Gestion du matériel utilisé.
- Entretien du matériel, nettoyage et désinfection selon les recommandations de bonnes pratiques en hygiène hospitalière.
- Signalement de tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé de proximité ou cadre du service dans lequel l'EAPA intervient.

Horaires :

La base de travail est de 35 heures, soit 7h par jour avec 30 minutes de pause repas

Rattachement hiérarchique :

- Direction
 - Direction des soins
 - Cadre de Pôle
 - Cadre de santé
- ➡ Le responsable hiérarchique direct est le cadre de santé de proximité.

Liens fonctionnels :

- Médecin chef du pôle gériatrique
- Praticiens hospitaliers
- Cadres de santé
- Kinésithérapeutes
- Ergothérapeutes
- Équipes paramédicales

PROFIL REQUIS

Connaissances :

Connaissances théoriques :

- Organisation interne du service de Rééducation ainsi que des différents services.
- Evaluation de ses connaissances et identification des actions de formation à mettre en place en lien avec l'activité du service.
- Anatomie physique (appareil locomoteur et neurologique).
- Techniques d'aide à la mobilisation des patients.
- Animation de groupe

Capacités professionnelles :

- Discernement et adaptabilité : Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques/ particulières, dans son domaine de compétence.
- Animer et développer un réseau professionnel
- Concevoir et organiser des événements.
- Concevoir, évaluer et piloter un projet / un processus relevant de son domaine de compétence.
- Evaluer l'intégration du patient dans une séance collective
- Evaluer le degré de l'autonomie du patient ou d'un groupe de patients

Qualités personnelles :

- Respect : Envers la personne soignée, l'équipe pluridisciplinaire, la hiérarchie et l'institution.
- Relation de confiance : Avec l'ensemble des acteurs.
- Pédagogie.
- Rigueur

Nature et niveau de formation :

- Minimum licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), mention Activité physique adaptée et santé (APA-S)

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie

- Respect du secret professionnel
- Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d'information au public
- Obligation d'effectuer les tâches confiées
- Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une «application» demandée et contraire à la règle statutaire
- Obligation de réserve
- Formation professionnelle
- Entretien annuel

Rédacteur proposition fiche de fonction (☒ version initiale / mise à jour)

Date	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date : Août 2026	Mme VILLA Stéphanie	Cadre supérieur de santé Pôle de gériatrie et réadaptation
	Mme SIBELLE Christelle	Cadre de santé Pôle de gériatrie et réadaptation

Fiche de fonction reçue à la DRH le :

Enregistrée le :

Destinataires après signature de l'agent :

Dossier Agent

Responsable hiérarchique